



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130685>

Département(s) de publication : **58**

Annonce n° **24-130685**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-103293

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 19/11/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération de NEVERS, 124 route de Marzy - CS 90041 58027 NEVERS cedex, Ville de CHALLUY, Ville de NEVERS, Ville de PARIGNY-LES-VAUX, Ville de SAINCAIZE-MEAUCE et Ville de VARENNES-VAUZELLES

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24580440600107

Ville : Nevers

Code postal : 58027

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Communauté d'agglomération de NEVERS

Département(s) de publication : 58

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Vérifications réglementaires périodiques des installations électriques et des installations de gaz sur le territoire de l'agglomération de NEVERS

Code CPV principal - Descripteur principal : 71631000

Type de marché : Services

Critères d'attribution : Prix des prestations : 60 points Valeur technique de l'offre : 40 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Attributaire : SOCOTEC EQUIPEMENTS SAS, 6 rue du Bengy - 58640 VARENNES VAUZELLES Date d'attribution : 24/10/2024 Nombre d'offres reçues : 4 Montant maximum annuel HT : 35 000 € pour l'ensemble du groupement de commandes Le dossier de marché est consultable sur rendez-vous auprès du Service de la Commande Publique mutualisé Ville de NEVERS et NEVERS Agglomération, 1 rue Marguerite Duras - 58000 NEVERS - Tél. 03 86 68 44 87 - Fax 03 86 68 48 42 - Courriel : marches.publics@ville-nevers.fr Service auprès duquel des renseignements sur les voies et délais de recours

peuvent être obtenus : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques mutualisée Ville de NEVERS et NEVERS Agglomération, 1 rue Marguerite Duras - 58000 NEVERS - Tél. 03 86 68 44 87 - Fax 03 86 68 48 42 - Courriel : marches.publics@ville-nevers.fr Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas – BP 61616 - 21016 DIJON cedex - Tél. 03 80 73 91 00 - Fax 03 80 73 39 89 - Courriel : greffe-ta.dijon@juradm.fr ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/11/2024